

# Chronique du Nord Info

NOVEMBRE 2008



[smitchell@sodet.com](mailto:smitchell@sodet.com)

## La gouvernance, un sujet d'actualité

Par Steve Mitchell  
Commissaire au développement économique

Depuis le début des années 2000, des scandales ont ébranlé le monde économique avec une régularité inquiétante. Qui n'a pas entendu parler des faillites colossales des Enron (64 G\$), Worldcom (104 G\$), Consec (61 G\$), Vivendi-Universal, Global Crossing et autres géants inscrits sur les parquets boursiers américains? Plus près de nous, les manipulations financières de Conrad Black ou de Vincent Lacroix et ses acolytes de Norbourg ont jeté de l'ombre sur la crédibilité des marchés. Ces désastres nous rappellent que nous ne sommes pas à l'abri de l'avidité et de la malveillance de certains gestionnaires de grandes entreprises qui n'hésitent pas à recourir à des méthodes douteuses pour s'enrichir en catimini sur les dos des actionnaires.

Ces scandales ont incité les autorités américaines à promulguer la loi dite Sarbane Oxley votée le 31 juillet 2002 par le Congrès américain. Elle se veut la réponse la plus adaptée à la maîtrise des risques pesant sur la transparence et la fiabilité de l'information financière et s'applique aux entreprises ayant une capitalisation boursière supérieure à 75 millions de dollars US dont le siège social est enregistré auprès de la Securities Exchange Commission (SEC).

Plus près de nous, les HEC et la John Molson School of Business, rattachée à l'Université Concordia, ont conjointement travaillé à mettre sur pied l'IGOPP, l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques ([www.igopp.org](http://www.igopp.org)). L'institut est présidé par Yvan Allaire, enseignant universitaire bien connu au Québec.

Mais qu'est-ce au fait que la gouvernance? De façon générale, c'est l'ensemble des processus, structures, réglementations, lois et institutions qui influent sur la manière dont une entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Adaptée à la réalité des entreprises québécoises, inscrites à la bourse ou non, la gouvernance est un ensemble de rapports entre le propriétaire ou les actionnaires d'une part et un groupe de personnes réunies en un conseil consultatif ou un conseil d'administration d'autre part. Ces personnes ont accepté de partager leur expertise avec les actionnaires pour améliorer leurs décisions et assurer la croissance durable de l'entreprise.

Le 17 octobre dernier se tenait à Montréal un colloque sur la gouvernance des PME auquel quelque 190 entrepreneurs et gestionnaires ont participé. Ils en sont ressortis avec des solutions concrètes ou des pistes de réflexion pour mieux les aider à se doter d'une structure de gouvernance adaptée à

leurs besoins. Pour Henri-Paul Rousseau, ancien président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, la bonne gouvernance est d'abord une affaire de valeurs et d'incitations plus que de réglementation, alors que pour Yvan Allaire, les membres d'un conseil d'administration doivent d'abord être « crédibles et légitimes » et mieux représenter les actionnaires. Quoi qu'il en soit, nul doute qu'avec la turbulence récente des marchés boursiers, nous connaissons plus de réglementations dans les années à venir afin de mieux protéger les actionnaires d'une entreprise.

**Steve Mitchell**

Commissaire au développement économique  
SODET (CLD)  
450-430-6666 poste 110

**Société de  
développement  
économique Thérèse-  
De Blainville (CLD)**  
33, rue Blainville Ouest  
Bureau 20  
Sainte-Thérèse (Québec)  
J7E 1X1

**Téléphone**  
450-430-6666

**Télécopie**  
450-430-9652

**Adresse électronique**  
info@sodet.com

**Nous sommes sur le  
Web !**  
www.sodet.com